

Obtenir le label d'excellence "Entreprise du Patrimoine Vivant"

Référence : CGEST0003

Thématique : Mon besoin, Valoriser mon entreprise

CONSEIL

« Obtenir le label " Entreprise du Patrimoine Vivant " (EPV), une marque de reconnaissance de l'État, pour faire reconnaître vos savoir-faire à l'échelle nationale et internationale. »

Notre engagement

Vous conseiller et vous accompagner pour obtenir ce label

Les +

Bénéficier d'un suivi post-labellisation (développement et promotion) et de l'effet réseau, en collaboration avec l'association régionale des EPV

Les bénéfices

- Obtenir une reconnaissance d'État reconnue au niveau national et international
- Bénéficier de différents dispositifs d'appui et de conseil permettant le développement économique de l'entreprise (identification de salons emblématiques, accompagnement en matière d'export, mécénat, participation à des concours...)
- Pour les entreprises de métiers d'art, bénéficier du Crédit d'Impôt Métiers d'Art et d'une visibilité supplémentaire via le site de la Mission Pays de la Loire Métiers d'Art dédié aux EPV :
www.signaturepatrimoinevivant-paysdelaloire.com

Notre offre

- Vous présenter le label
- Vous accompagner dans l'instruction du dossier de demande de labellisation
- Suivre et pérenniser votre labellisation

Qu'est-ce que le Label EPV ?

- Il s'agit d'une marque de reconnaissance de l'État mise en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence
- Attribué pour une période de cinq ans, ce label rassemble des fabricants partageant une certaine vision des activités qui doivent être celles de leur entreprise : la haute performance de leur métier et de leurs produits, une attention permanente à la formation interne, une démarche innovante

(techniquement et socialement) et une stratégie commerciale dynamique

Public

- Artisan(e)s
- Chef(fe)s d'entreprises
- [Artisan\(e\)s des métiers d'art](#)
souhaitant lancer une collection de produits et
[référéncé\(e\)s à la Mission Pays de la Loire Métiers d'Art](#)

Tarif

Prise en charge totale ou partielle possible selon les organismes financeurs

Délivré par:

- Angers (CMA49 accueil) : 5, rue Darwin - CS 80806 - 49008 ANGERS CEDEX 01
- Le Mans (CMA72 accueil) : 5, cour Etienne-Jules Marey - CS 81630 - 72016 LE MANS CEDEX 2
- La Roche-sur-Yon (CMA85 accueil) : 35, rue Sarah Bernhardt - CS 90075 - 85002 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
- Laval (CMA53 accueil) : 39, quai André Pinçon - CS 30227 - 53002 LAVAL CEDEX
- Ste-Luce-sur-Loire (CMA44 accueil) : 5, allée des Liards - BP18129 - 44981 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX

Tarifs:

- ARTISAN (INSCRIT AU RM) - contact
- CHEF(FE) D'ENTREPRISE - contact
- TOUT PUBLIC - contact